L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 19 AOUT 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 19 mars—1 an

DEMANDES D'EMPLOI.

UN **jardinier** fleuriste ou potager recommandable sous tous les rapports, désire s'employer en ville ou à la campagne. Il traitrait les vaches aussi. S'adresser Emile Minouflek, 174 rue des Ursulines. 18 août—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Aug. Herman vs. Chas. J. Johnson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans, No 19,047—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une mule grise (estropiée).
Saisi dans l'affaire susdite intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 août—18 23 29

Louis Brandt vs. M. Ross.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19,483.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 29 août 1891 à midi, de la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un cheval bai.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 août—18 23 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George A. Oakes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,822—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Oakes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 août—16 21 25

Succession de Carmelo Barone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,588—Division B—Attendu que Santo Barone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carmelo Barone, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 août—15 20 23

Succession de Mme Harriet Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,406—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Hattie W. Thomas, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 août—15 20 23

Succession de John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,577—Division B—Attendu qu'Albert Doscher, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, sa femme, décédés testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 août—11 16 20

Succession de Conrad Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,818—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Anna Maria Moss, veuve de Conrad Stumpf, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 août—15 20 23

Succession de Joshua M. Johnston

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,191—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mrs. Kennison et A. P. Truesdale, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 août—15 20 25

Succession de William Madison Miller

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,950—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Virginia Miller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 août—9 14 18

Succession de Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,593—Division C—Attendu que Mme Marie Rotissière veuve de Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 août—14 19 23

Succession de Mme Margaret W. Mc Comb, Veuve de Henry J. Bartlett

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,817—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Franklin B. Parkinson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 août—14 19 23

Succession de Thomas A. Stephens

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,871—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jules Bouquet et Thomas Mora, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13août—13 18 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandely

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Moreau et Victoire (et l'autre rue étant Mandeville), désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny, fait par Nicholas Deferrier, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout en mesure française. Ensemble avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à ladite propriété.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $240, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1883 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur les dites actions avec 5 0/0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contributions de $120 chacun à partir du jour d'appel, l'appel étant le premier jour de Décembre de chaque année depuis 1881 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.
L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, de la dette non encore dûe, mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: La somme de $4,200, et l'acquéreur se sera assumés toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juil—21 28—août 4 11 18 22

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 AOUT—CLASSE No 294
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
42	46	6	19	50	10	47	56	04	38	77	58	2	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 18 août 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 SEPT. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000, ...	100,000
1 Lot de..	50,000......	50,000
1 Lot de..	25,000......	25,000
2 Lots de..	10,000......	20,000
5 Lots de..	5,000......	25,000
25 Lots de..	1,000......	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300, ...	60,000
500 Lots de..	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de.. $500, soit......	$50,000
100 Lots de.. $300, ...	30,000
100 Lots de.. $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit......	$99,900
999 Lots de $100, ...	99,900
3,134 Lots se montant à....	$1,054,800

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTREES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, **sans frais aucuns.**

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie conservera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorées dans les Deuxième et Troisième Districts.

Mme Mathilde Charles, Veuve de Jacques Brandin vs. Henry Forschler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 19 septembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° **Deux certains lots de terre contigus,** situés dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Mandeville, Espagne et Prosper, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 10 et Vingt-Quatre de l'ilet No 63, sur un plan fait par L. Surgi, le 29 mars 1830, déposé à l'étude de L. Féraud, alors notaire en cette ville; conformément au dit plan les dits lots de terre mesurent comme suit, à savoir:
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Mandeville et mesure trente cinq pieds une ligne de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes et face à la rue Claiborne. Le lot No 24 mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes entre lignes parallèles, le tout au pied américain; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.
Etant la même propriété acquise par la demanderesse de Joseph Schaap par acte passé pardevant André O. Doriocourt, notaire, le 18 février 1879, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 97, folio 495.
2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Tonti, Hôpital et Miro désigné par le No 17 sur un plan fait par L. Bringier, le 1er mars 1843 et annexé à un acte du 3 juin 1844, pardevant C. Pollock ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Miro et mesure trente pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et de face à la rue Miro. Etant la même propriété acquise de la défenderesse de Louis André Barjac, par acte passé pardevant André O. Doriocourt, notaire, le 2 septembre 1869, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 86, folio 317.
3° **Un certain lot de terre** situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Quartier, Hôpital, Miro et Tonti, étant une partie du lot No 17 sur un plan de Bringier, du 4 novembre 1843, annexé à un acte en date du 3 juin 1844, pardevant C. Pollock, notaire en cette ville; le dit lot ayant une façade de trente pieds sur la rue Quartier, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse de la succession Ignace Fernandez, par acte passé pardevant Théodule Buisson, notaire, le 9 octobre 1877, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 625.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Sherif civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19 26—sept 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Dumaine et Galvez).

Victor Meniet vs François P. Burthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente deux pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent neuf pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.
Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 134, folio 381.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
27juil—27—août 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Troisième District.

Alexandre Lamarque vs. Pierre Verges

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,801—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros 11 et 12 de l'ilet No 114 (conformément aux livres de l'assessment ilot 113) bornés par les rues Chartres, Royale, Flood et l'avenue Caffin. Les dits lots de terre se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Royale et Flood et mesure trente quatre pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et face à la rue Royale. Le lot No 12 mesure trente et un pieds de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27—août 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et al. Meyer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,760—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le second district de cette ville, carré de l'ilot borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St Louis, désigné par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de P. Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de face sur la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 73, soixante six ans la ligne opposée près de la rue St-Louis; de là courant à angle droit de la rue quatre pieds quatre pouces et de là en ligne droite, en ayant une seconde profondeur de soixante quatorze pieds six pouces et quatre lignes de profondeur; et vingt cinq pieds cinq pouces et six lignes de largeur à l'arrière. Ensemble avec 290 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,550 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1882, le montant du stock loan dû et la somme additionnelle de $6,200 du contributions sur les dites actions du capital, avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque des sus dites 10 demandes annuelles de contributions de $620 chacune à partir de la date des demandes, les demandes ayant été faites le 1er décembre de chaque année, à partir de 1881 à 1890 inclusivement, et les frais du procès et de la vente à payer ainsi que les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.
L'acquéreur en outre assumera le reste de la dette hypothécaire sur le stock déjà non encore dûe mais sujette à être appelée en vertu de la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $27,700 et l'acquéreur assumant toutes les obligations de l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses lois, et le reste comptant s'il y en a, du prix d'adjudication.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, et un cheval et wagon.

Henry Lagardère vs Chas Kronenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 32,414.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 22 août 1891, à 10 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—
Un lot de groceries, vins, liqueurs, etc. d'après inventaire.
Aussi un cheval et un wagon.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans
11 août—11 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Wm J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,139.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° **Cinq certains terrains,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurant chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendant à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.
2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'ilet No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun trente (30) pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.
Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Flanagan, par acte pardevant H. E. Ker, notaire, le 20 janvier 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juillet—22 29—août 5 12 19 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Joli terrain rue St-Antoine.—30x138—entre les rues Marais et St-Claude.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 22 août 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74,—Conditions: Une moitié ou davantage comptant, balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque; 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.—Acte de vente pardevant B. Bouen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1891.
15août—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente provisoire de syndic. Beaux meubles neufs assortis.

James C. Monroe vs ses Créanciers.

No 33,281—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — LUNDI, 31 août 1891, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour Division B, daté le 17 août 1891 siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division E, maintenant absent en congé, au local No 125, Sud Rampart, entre Perdido et Poydras. Le contenu du magasin de meubles, consistant d'ameublements nouveaux et jolis pour salon, chambre à coucher, salle à manger.
Le fonds est nouveau et assorti.
Conditions—Comptant avant livraison.
18 août—18 19 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC,

UNE OCCASION

—POUR LE—

Petit capitaliste et le "Home Seeker" en placements rémunérateurs de magasin et Résidence royautés.

Cottages simples et doubles.

Magasins et résidences doubles à deux étages.

Terrains pour y bâtir

Aux coins des rues Lafayette et Clara, Cypress et Clara
—ET—
Rues Claiborne et Cypress
—ET—
Un demi carré de terre dans le Sixième District, en vogue.

WILLIAM LEE
VS
SES CRÉANCIERS.

No 33,177.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour Division B siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 13 août 1891, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:
1° **Le magasin avec résidence double en bois à deux étages,** Nos 94 et 94 1/2 rue Cypress coin nord-ouest de la rue Clara et le cottage double en bois Nos 204 et 204 1/2 rue Clara touchant à l'arrière. Les maisons à deux étages ont magasin et trois chambres au coin, et quatre chambres de l'autre côté, et citerne. Le cottage a quatre chambres et citerne. Les améliorations sont bâties sur un terrain dans le premier district de cette ville, carré de l'ilet borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan de Chas de l'Isle, voyer, en date du 14 août 1891 d'après lequel le terrain mesure 31 pieds 3 pouces de façade rue Cypress sur 98 pieds 11 pouces de profondeur et de façade rue Clara, dernière ligne où il forme le coin et 100 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté. Le cottage a l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 2 pouces de largeur ouvrant rue Clara.
2° **La résidence double en bois à** deux étages Nos 96 et 96 1/2 rue Cypress attenant et située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, contenant 6 chambres de chaque côté et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le dit plan de Chas. de l'Isle et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur 100 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
3° **Un certain lot de terre** attenant et situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C sur le dit plan de Chas. de l'Isle mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.
Ces propriétés rapportent $576 par an, et sont louées au mois.
4° **Le magasin et résidence double** en bois à un étage No 368 et 368 1/2 rue Lafayette, coin sud ouest de Clara, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Cypress, Clara et Willow, constituant un magasin et de deux chambres à l'encoignure et de trois chambres à l'autre côté et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre D sur le dit plan, aussi mentionné de Chas de l'Isle, et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Lafayette, sur une profondeur et façade de 60 pieds 10 pouces à la rue Clara, formant le coin des dites rues, 64 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot E et 31 pieds 3 pouces sur la ligne du fond. Se loue au mois, au taux de $192 par an.
5° **Un cottage double en bois à un** étage Nos 370 et 370 1/2 rue Lafayette, attenant et situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite, ayant trois chambres et allée de chaque côté, hangar et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre E sur le dit plan de Charles de l'Isle et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette sur 64 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot D, et 64 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de l'autre côté, et 31 pieds 3 pouces sur la ligne du fond, se louant au taux de $132 par an.
6° **Le cottage double en bois** à un étage Nos 200 et 202 rue Clara attenant dans le fond et situé dans le même district et ilet que la propriété quatrièmement décrite, ayant trois chambres, hangars et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre F sur le dit plan de Chas de l'Isle, et mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Clara sur une première profondeur de 31 pieds 3 pouces sur la ligne vers la rue Lafayette, et alors 33 pieds sur une ligne s'étendant vers la rue Cypress et ensuite sur une seconde profondeur de 31 pieds 3 pouces à la ligne au fond sur laquelle il y a 32 pieds 5 pouces sur la ligne le plus près de la rue Cypress; ensuite 1 pied 7 pouces sur une ligne allant vers la rue Cypress; ensuite sur une seconde profondeur de 31 pieds 3 pouces à la ligne du fond et avant l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 2 pouces de large, ouvrant sur la rue Clara, loué par mois au taux de $156 par an.
Ces lots de terre sont dans un voisinage tranquille et très-peuplé, à proximité au grand comptoir du nouveau Canal et du Mississipi Valley Railroad, garantissant de bons locataires en tout temps et une bonne clientèle pour le commerce du détail et près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.
7° **La résidence double en bois,** à deux étages Nos 196 et 198 rue Claiborne coin nord-ouest de la rue Cypress, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Claiborne, Sud Derbigny, Cypress et Lafayette, contenant quatre chambres et galerie de chaque côté et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un plan de Chas de l'Isle, voyer, daté le 14 août 1891, et mesure 26 pieds de face à la rue Sud Claiborne, sur une profondeur et façade à la rue Cypress, entre lignes parallèles, de 68 pieds 4 pouces et forme le coin des deux dites rues. Louée au mois au taux de $120 par an. La rue Claiborne est une de nos plus larges avenues. La propriété est bien située pour le commerce de détail ou de bons locataires, et près des lignes de chars.
8° **Un cottage en bois à un étage,** No 140 rue Cypress, touchant dans le fond et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus et septièmement décrite, ayant 4 chambres et ouvre, le terrain est désigné par la lettre B d'après un plan de Chas. de l'Isle, et mesurant 59 pieds et 8 pouces de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 26 pieds, entre lignes parallèles; loué au mois au taux de 72 piastres par an: une jolie résidence pour un homme avec de petits moyens.
9° **Huit certains lots de terre** situés dans le Sixième District de cette ville, faisant plus d'une moitié d'ilet, No 103 borné par les rues St-George, Upperline Long et Valence, et désigné par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, sur un plan dressé par F. J. Rathnas, le 8 avril 1850, et déposé à l'étude de J. H. Van Dalsen, ancien notaire. Le lot No 5 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Upperline, 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 96 pieds 1 pouce d'un côté et 92 pieds 1 pouce sur l'autre côté. Le lot No 6 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Upperline, 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 88 pieds 1 pouce et 1 ligne sur un côté et 92 pieds 1 pouce de profondeur de l'autre côté. Le lot No 7 mesure 42 pieds 1 pouce de face à la rue Long, 58 pieds 1 pouce de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds sur un côté et 121 pieds de profondeur de l'autre côté et face à la rue Upperline et forme l'encoignure.
Le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Long en, une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et les lots Nos 9, 10, 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Une bonne occasion pour vacherie, la rue Valence est coquillée et offre un bon placement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans ou à un an, au gré des acquéreurs, la partie du crédit s'il y en a, doit être représentée par des billets d'acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des dits billets, et toutes les autres clauses de garantie dans l'acte de vente. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des dits billets, et les acquéreurs payeront en sus de leurs enchères les taxes de 1891.
Les propriétés premièrement et secondement décrites sont vendues sujettes à une hypothèque de $2,600 en faveur du People's Homestead Association. L'acquéreur a le droit de déduire le dit montant de son enchère et de payer la balance au comptant, et les autres conditions ci-dessus.
Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 août—16 22 29—sept 5 12 19

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN CENTRAL

—ET—

PROPRIETE DE RESIDENCE

MAGASIN EN BRIQUES

A TROIS ETAGES.

No 94 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod.

Maison de résidence en bois à deux étages, No 109 rue Clio, entre les rues Magazine et Constance.

—ET—

Le cottage en bois à un étage,

No 349 rue du Camp, coin S. O. de la rue Erato.

Succession de Richard Charles.

No 50—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour Division B en date du 10 août 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:
1° **Le magasin à trois étages** en briques, No 94 rue Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod. Le terrain est désigné par le No 114 et mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas; 104 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Lafayette, 105 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 116, et 24 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne inférieure. A proximité de chemins de fer, d'institutions d'expédition et de commerce; peut être utilisé pour n'importe quel genre d'affaires.
2° La résidence à deux étages en bois, No 109 rue Clio ou Gaiennié, située dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Clio ou Gaiennié, Calliope, Magazine et Constance, et a corridors, huit chambres, citerne, etc. Le terrain est désigné sur un plan partie 1er annexé à un acte daté du 3 décembre 1842, passé pardevant H. B. Cenas, notaire, par le No 3, et mesure, au pied américain, plus ou moins 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Clio ou Gaiennié, sur 111 pieds et 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Louée au mois, au taux de $144 par an; à quelques minutes de marche du centre des affaires, d'un accès facile aux églises, écoles, marchés et lignes de chemins de fer.
3° **La bâtisse à un étage en bois,** No 349 rue du Camp, le coin sud ouest de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Camp ou Colisée, Prytanée, Erato et Thalie. Le terrain forme le coin des rues Camp ou Colisée et Erato, et mesure, au pied américain, 33 pieds de façade rue du Camp, ou Colisée, sur une profondeur et façade de 66 pieds rue Erato, et 78 pieds sur la ligne du côté de la rue Thalie, s'ouvrant sur une largeur de 47 pieds sur la ligne inférieure. Splendidement situé pour une résidence ou un placement d'argent pour embellissement.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à dater de l'adjudication jusqu'à paiement, 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter les billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumant les paiements des taxes d'Etat de 1891, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire aux frais des acquéreurs.
15 août—15 22 29—5 12 19 sept.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice

Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Succession de Marie Coyne.

No 33 330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 24 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan à la **Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Ronde de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juillet 1891, pour le compte de la susdite succession, la propriété de valeur suivante décrite.
1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **St-Louis, Roman, Derbigny** et **Toulouse**, le dit terrain est désigné par la lettre A sur un plan de Geo. de Armas, voyer de la ville en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 9 pouces de façade rue **St. Louis**, et 24 pieds de profondeur et de façade rue **Roman** formant le coin des rues Roman et St Louis.
Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues **St-Louis, Roman, Derbigny** et **Toulouse**, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo de Armas déposé voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 9 pouces de façade rue Roman, et 24 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville carré d'ilet borné par les rues **Perdido, Poydras, Johnson** et **Galvez**. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de face rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
ET.
En vertu du même ordre et le même jour que ci-dessus, il sera vendu sur les lieux rue Roman, entre les rues St Louis et Toulouse, à dix heures du matin, tous les meubles qui s'y trouvent.
Conditions—Pour les meubles, comptant, pour les immeubles un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumant le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente entre les mains des encanteurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 juillet—25—1 8 15 22 29 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage

dans le Cinquième District (anciennement Alger).

Succession de John Zinc.

No 33,127—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 juillet 1891, pour le compte de la dite succession—
Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 151, borné par les rues **Madison, Homer, Jackson** et **Monroe**, mesurant, suivant un plan en l'étude de Wm. H. Seymour, en date du 8 mars 1880, 57 pieds 10 pouces plus ou moins de face à la rue Homer sur 94 pieds de profondeur, étant la totalité du lot original No 13 du dit ilot et une portion du lot No 14. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant quatre chambres, etc, etc.
Conditions—Comptant à l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juil—25 août 1 8 15 22 29

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BEAU COTTAGE EN BOIS.

—ET—

Bâtisse à deux étages à l'arrière.

No 322 rue Première.

Succession de John Hussy.

No 32,414—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Première, Philip, Dryades, et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds et six pouces, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, d'après le plan exposé à la Bourse.
Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix à la vente.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juil—21—août 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

—ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur et de choix dans le Premier District.

248 rue Magazine, entre Delord et Poeyfarre.

PAR E. CURTIS—Real Estate Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 12 septembre 1891, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, Premier District de cette ville. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rigtor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1891, Dossier No 32,861, dans l'affaire de la succession de Charles Anderson, décédé, à l'encan, il sera vendu:
Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot, borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Delord et Constance, désigné comme lot numéro (3) trois sur un plan déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas, connu comme plan No (7) sept. Le dit lot mesure 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 11 pieds (1 pouce) de largeur en usage commun avec ce terrain et les autres.
Les améliorations consistent en une résidence en briques substantiellement bâtie, ayant deux étages avec sept chambres et lieux d'aisance, avec hangar fermé dans le fond et une grande cour neuve. Il y a un grand terrain de face pour planter des fleurs, arbres, etc.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un an à raison de 8 pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891, en sus du prix de son enchère sur la propriété.
Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9août—9 sept6 12

PAR D. E. MORPHY.

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond couverts en ardoises, construits expressément pour le commerce de groceries.

No 28,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs. Ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCREDI, 2 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la requête de John R. Fieton, syndic de l'insolvabilité ci-dessus, en vertu d'un jugement rendu et un ordre à lui adressé le 28 mai 1891 par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances lui appartenant, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilot borné par les rues Gaiennié, anciennement Barthélemy, Magasin, Calliope et Camp, formant le coin des rues Gaiennié et Magasin, et mesurant, au pied anglais, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasin sur 89 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Gaiennié.
Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Henry L. Garland, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er août—1 8 15 22 29—2 sept

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Alger.

Cottages doubles et simples.

Succession de Mme Caroline Sophie Elizabeth Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyer et femme décédée de Adam L. Hasling.

No 32,451—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 septembre 1891 à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, maintenant absent en congé, daté du 22 juillet 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1. **Le beau cottage-résidence double,** Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson et grand lot s'étendant en travers de l'ilet et faisant face aussi à la rue Villeré dans l'ilet autrement borné par les rues Barthélemy et Lavergne, dans le Cinquième District de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 2 d'après une esquisse faite par C. W. Lewis, voyer en date du 18 avril 1891 et mesure conséquemment 39 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Patterson, 11 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré, sur 159 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté de la ligne près de la rue Barthélemy, et 137 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée du côté de la rue Lavergne. Les améliorations comprennent le cottage double en bois, Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson contenant en tout 6 chambres, allée de côté et cuisine, hangars, cours devant et à l'arrière. Ils se louent maintenant à raison de $14 par mois.
2. **Le cottage simple en bois** sur la rue Chestnut dans l'ilet borné par les rues Patterson, Peters et Teche, Cinquième district de cette ville contenant 4 chambres et la bâtisse intérieure et citerne et un lot de terre [illegible] d'après un croquis dressé par Geo. De Armas, voyer, attaché à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 décembre 1883, 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 69 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, et toutes les clauses usuelles de garantie, [illegible] et un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant les notaires suivants:
Pour la propriété premièrement décrite, M. W. H. Seymour, et pour la propriété deuxièmement décrite, M. James Fahey.
1er août—1er 8 15 22 29—sept 5

AVIS AUX CREANCIERS

Succession de Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,554—Division A.—Attendu que Edgar B. Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Levy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 août—9 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,307—Division B—C. A. Philippi & Co vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Il appert d'après le document No 33,056 et le témoignage dans cette affaire, que Charles A. Philippi est mort. Il est ordonné par la Cour que Charles Ferman soit et est par le présent appointé syndic provisoire des insolvables en cette affaire et que les lettres lui soient délivrées après qu'il aura prêté serment et fourni un bon pour la somme de mille dollars. Et qu'une réunion des créanciers des insolvables soit appelée pardevant James Fahey, notaire, le 5me jour de septembre 1891, pour élire un syndic et fixer les conditions de la vente de la propriété.
Nouvelle-Orléans, 11 août 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
ALEX. LUMINAIS, député-greffier.
13août—3f au 15sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,529—Division B—Albert Bagur vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Albert Bagur soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire en son bureau, No 14 rue Orléans en cette ville, le JEUDI, 1er jour de septembre 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1891.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
ALEX LUMINAIS, Député-Greffier.
31 juil—3f au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward Bonnet soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans la bâtisse Morris, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.
Signé: THOS C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15juil—3 fois 16 août

Succession de William Gregg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,220—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Mary Adeline Gregg, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 août—9 14 18

Succession de Mme M. Mather, veuve de Geo. F. Mather.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,134—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Ricks, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 août—9 14 18

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency). Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 52 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Aronstein,	A. M. Agelasto,
F. Alpuente,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugers,
A. Bayhi & Co.,	Dr. I. Bordes
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm. sist. r
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.
Louis Balleo,	Bercier & De Smet,
L. Bebolet,	F. Belden,
J. Branden,	F. Brenn,
J. F. Bartholomy,	Louis Banar,
Bornio & Bro.,	E. Beltran,
C. Barbe,	B. K. Barlando,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Rosse,
Jean Ballencie,	J. A. Borduzat,
Samuel Bandors,	Comagaris & Lamber
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	M. Connell,
J. Cassard,	L. Charbot
J. H. Chibolt,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lananiere,
Mme Louis De Galle,	P. Duchesne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Sulzer Hart & Co,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros
Davaillier & Co,	A. De Sainte Gême,
B. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fieltas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandes,	Fusich,
Frits & Branden,	Charles Fits,
J. B. Frank,	M. Falex,
Gustave Furata,	E. C. Feinour,
Felber & Gonsenheim,	G. R. Finlay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guenghelmer
Joseph Gatzinger,	Generally & Allen,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Gerand,	Fred Good
Goldenbow & Kelly,	Mme Arocle Gurvand
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guirault,	J. Gardel
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George Hos M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Harree,
U. C. Holts,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imcan Aycock & Co
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeannenand & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Janfield,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
U. W. Kallender,	Kendig & Co.
Dr E. Kunnemann,	Anatole Lémoncut,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lanason,	X. Laynisson,
U. L'Hote & Co,	La. Equit. Life Ins.
Edward Lischy	Lang & Bernheimer
Labouisse & Dohla,	Mme J. B. Leprets, Suc
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamis,
S. Montelle & Co,	Charles Manson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mann,	E. Musgrove, agent,
F. Macon,	C. M. Mangro
J. G. Monroe, curator,	Malgnan & Laborde,
Chas Massion, Succ. de	J. Manand,
Philip McCabe,	T. Moreau,
Lucien Mallo,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier	H. Marks,
Michael Mettless,	Bersille Nivette,
Morton & Bell,	Frank Oberhauser
A. Olivier & Co,	H. D. Ogden, administ.
S. Pattin	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Bockham
A. Petit,	Perkins Swenson & Co
R. Podarra,	S. B. Packard,
A. Pellacio,	B. Pifler
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quinnfe Fils,	S. Rabasse,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Strano	Mme Anna Saren,
J. E. Sarrasin,	William Swegia
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture
Strauss,	Assn.
B. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Scot,	H. F. Sturcken,
Smith & Co,	Sonneider & Zuberbier
F. Sancho,	J. Siegfriend & Co,
D. H. Symart,	S. Seabury,
J. B. Sauari Schuller,	J. J. Stewart,
David Stewdt,	F. Soubier,
Mme M. E.	O. B. Singleton,
R. F. Schmieders,	Alfred Shaw,
H. N. Soria,	F. Samasenthal
Nicholas Ti	R. A. Torressona,
A. Teeson,	S. M. Todd & Co
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
E. J. Vorster,	Jas A. Vignaud
Philip Vallotte,	François Voitra,
Faine Wagner,	Adolp Weis,
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Wiltz,
Wilkerson & Mosely	James Wilson,
R. Wagener,	R. E. W [illegible]
S. Zell & Co.	M. A. Zuimo

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 8, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Caserne des Etats-Unis.
640 Reynès et Dauphine.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

BANQUES.

WHITNEY NATIONAL BANK

OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,195,548 76
Surtirages		1,788 75
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		600,000 00
Prime sur les bons sus-dits		110,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et installations		3,067 00
Fonds de rédemption cinq pour cent		18,000 00
Prêts sur demande	276,851 03	
Echange	361,006 55	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1,324,0[illegible] 86	—1,061,965 44
Total		$4,890,470 95

PASSIF

Capital action		$400 000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $25 000)		300 000 00
Profits indivis		23 500 09
Dividendes non payés		16 400 00
Circulation		360,000 00
Dépôts	$2,950,781 18	
Dus par des banques et banquiers	839,789 76	—3 790,570 86
Total		$4,890,470 95

JAMES T. HAYDEN, Président,
PEARL WIGHT, Vice Président,
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
3 janv—1f

Etat de Situation Semestriel DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1890

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1 039 609 99
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions	$345,690 10	
Primes sur bons des E.-Unis	11,000 00	—356 690 10
Meubles et installations		3,000 00
Change à vue sur New York	$211,430 81	
Dû par des banques et banquiers	54,779 08	—266,209 89
Monnaie courante et espèces	$196 918 55	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	379 787 91	—576,706 46
Fonds 5 pour cent avec le Trésorier des Etats-Unis		2 250 00
		$2,294 466 44

PASSIF.

Capital actions payé		$500 000 00
Fonds de surplus		125,000 00
Profits non divisés		37,164 07
Dividende payable le 1er janv.		20,000 00
Dividendes non réclamés		4,181 51
Réservé pour deux années de taxes non payées		27,000 00
Dépôts individuels	$1,130 985 06	
Dû à des banques et banquiers étrangers	405,135 20	—1,536 120 26
Circulation		45 000 00
		$2 294,466 44

3jan—1f
CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Caissier.

Etat de Situation Trimestriel

—DE LA—

Banque d'Epargnes Germania,

NO. 51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 mars 1891

ACTIF.

Actions et bons		$271 365 50
Prêts sur hypothèque		131 559 50
Prêts à échéance (garantis par collatéraux)		191 305 50
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		718 544 00
Dépenses courantes et taxes payées		3 022 62
Meubles et installations		750 00
Comptant en mains	$230,057 08	
Items comptant	2 675 14	—232,732 22
Total		$1,549 610 20

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés	79 430 97
Intérêts acquis	16,266 29
Dû à 4,193 déposants	1,353 552 94
Dividendes non payés	360 00
Total	$1,549,610 20

H. ZUBERBIER, Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Assermenté pardevant moi, ce 31me jour de mars, 1891.
ROBT P. UPTON, Notaire
Correct—Attesté—
J. HASSINGER,
J. E. MERILH
1er av—1f

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703 743 05
Change	81,735 32
Prêts sur demande et escomptes	1,584,205 50
Actions	28,562 50
Propriétés foncières	39,866 00
Total	$2,448 114 97

Fonds capital	$300 000 00
Profits non divisés	242,163 97
Dépôts individuels	1,904,553 00
Dividendes non payés	1 398 00
Total	$2 448 114 97

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
[Signé] ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1er juil—4f

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A la Nouvelle-Orléans,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, jeudi 9 juillet 1891.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,258,947 13
Surtirages		1,521 40
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions et bons		50,971 84
Dû par des agents de réserve approuvés		4,730 76
Dû par d'autres banques nationales		20,097 56
Dû par des banques d'Etat et banquiers		14,369 97
Maison de banque, meubles et installations		115 500 00
Dépenses courantes		193 85
Echanges du Clearing house	$67,977 58	
Billets d'autres banques	6,107 00	
Monnaie courante fractionnelle, etc.		
Fkels et cents	630 01	
Espèces	40,601 50	
Billets legal tender	203,112 [illegible]	—$317,028 00
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$1,834,409 60

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200 000 00
Profits indivis		37,892 96
Billets de banque nationale en circulation		44,995 00
Dividendes non payés		5,500 00
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,135 565 69	
Certificats de dépôts sur demande	1,050 00	
Chèques certifiés	14,271 02	
Chèques de caissier en circulation	20,146 59	—1,171,033 30
Dû aux autres banques nationales		7,761 08
Dû aux banques d'Etat et banquiers		2,227 28
Bills payables		65,000 00
Total		$1,834,409 60

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le rapport ci-dessus est correct, d'après mes connaissances et ma croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Souscrit et assermenté pardevant moi ce 18me jour de juillet 1891.
BENJAMIN ORY, Notaire Public.
Correct. Attesté:
H. R. GOGREVE,
MAX SCHWABACHER,
G. R. FINLAY,
Directeurs
19 juillet—1f

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of th French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6, three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.